

FORMATIONS A L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Descriptif du métier

Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusive dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Ils sont employés par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

La formation

La formation est répartie sur 2 ans. Elle comprend en alternance :

950 heures de formation théorique autour de 4 Domaines de Formation :

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 h)
- DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé (300 h)
- DF 3 : Travail en équipe pluri professionnelle (125 h)
- DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h)

980 heures de stage (28 semaines) sous la forme de 2 ou 3 stages, d'une durée minimale de 8 semaines (280 heures).



Conditions d'accès

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation mais chaque centre de formation organise un examen de sélection qui comprend :

- une épreuve écrite : dissertation ou commentaire de texte d'une durée de 3 heures, qui a pour objectif de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite du candidat,
- une épreuve orale pour les candidats ayant obtenu une note minimum de 10/20 à l'épreuve écrite.

* Les candidats titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence, du diplôme d'état d'Aide Médico-Psychologique, du certificat de travailleuse familiale ou du Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale sont dispensés de l'épreuve écrite.

La formation peut être réalisée par la voie directe (statut étudiant ou demandeur d'emploi en formation) ou en situation d'emploi (salarié dont contrat d'apprentissage, de professionnalisation, contrats aidés).

Le diplôme d'Etat d'Educateur de Moniteur Educateur est accessible par la voie traditionnelle de la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE- totale ou partielle).



Certification / Validation

La fin de la formation est sanctionnée par le passage des épreuves du Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur, de Niveau IV, délivré par le Rectorat (Ministère de l'Education Nationale).

Poursuite d'études

Possibilité de :

- Poursuivre avec la formation d'Educateur Spécialisé ou autre formation de travail social de niveau supérieur.
- Accéder à d'autres formations de travail social de niveau IV avec dispenses et/ou allègements.

Lieu de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle

Contacts

- **par le site internet :**
www.polaris-formation.fr
- **par courriel :**
accueil.isle@polaris-formation.fr
- **par courrier :**
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE
- **par téléphone :**
05 55 34 34 34
Responsable du pôle formations à l'accompagnement socio-éducatif :
Ludovic GERMANEAU
Secrétaire pédagogique :
Sandra DEVAINE

Coût de la formation 2019-2020

Frais	
Sélection :	
- Dossier + épreuve écrite	100 €
- Epreuve orale	105 €
Formation initiale (inscription et scolarité)	668 € Pour l'année
Formation en cours d'emploi	12 587.50 € Pour la formation

Septembre 2018

